

CAEN : DE NOUVELLES FORCES OUVRIÈRES SURGISSENT

Dans le domaine social, c'est sur Caen que l'attention a été attirée par les récentes manifestations ouvrières. Leur caractère violent, émeutier, n'a pas manqué de troubler bien des travailleurs dans cette période où rien n'indique une reprise des luttes. Il n'est sans doute pas inutile de s'étendre sur les revendications des travailleurs de la SAVIEM : celles-ci se ramènent à une augmentation de 6 % des salaires, la création d'un fonds de garantie des ressources comme cela se pratique chez Renault (SAVIEM est une filiale Renault) et enfin la liberté d'expression et le droit à l'activité syndicale dans l'entreprise.

Ce qui provoque ce type de revendications, c'est, bien entendu, toute la politique patronale dans le domaine de la décentralisation et de l'industrialisation. L'implantation d'usines dans des régions traditionnellement agricoles a pour fin, moins l'industrialisation de ces régions, que la recherche d'une main-d'œuvre moins coûteuse que dans les régions urbaines. Le système des abatements de zone y aide considérablement. La création d'emplois nouveaux en province permet d'absorber une partie de la petite paysannerie acculée soit à la faillite soit à survivre sur des lopins de terre que la politique de concentration agricole tend à réduire de plus en plus. Ce ne sont donc pas les industriels qui cherchent de la main-d'œuvre, mais la main-d'œuvre qui cherche emploi. De ce fait, les patrons ont beau jeu et peuvent « offrir » des salaires suffisamment bas. Mais la condition pour que ne surgissent pas des mouvements susceptibles de bousculer ces plans patronaux est que les travailleurs drainés des champs vers les usines ne puissent pas s'organiser et déclencher des luttes. Ainsi, à la SAVIEM, la direction a-t-elle institué un système de pression et de répression très semblable à celui appliqué chez Citroën.

La moyenne d'âge (26 ans), les origines paysannes de la plupart des travailleurs de SAVIEM, les pressions ou la répression patronale expliquent le faible

taux de syndicalisation : 6 % de syndiqués dans cette entreprise de 4.800 personnes. Le syndicalisme qui y est toléré est d'origine chrétienne et entretient plus ou moins les liens avec les traditions paysannes. Ainsi, à la SAVIEM, la C.F.D.T. y est majoritaire.

Mais ces conditions particulières n'empêchent pas ce nouveau prolétariat d'être lui aussi inquiet par la dégradation du marché du travail et la stagnation du pouvoir d'achat. Il a tout lieu également d'être mécontent de la surexploitation dont il est victime du fait des différences de salaires entre Paris et la province, du fait aussi des conditions de travail qui lui sont imposées tant dans le domaine des cadences que dans celui de l'hygiène et de la sécurité. Le manque de traditions d'organisation et les origines de ces travailleurs, la politique patronale de répression n'empêchent pas le mécontentement, loin de là.

Il est à remarquer que cette partie nouvelle de la classe ouvrière se montre particulièrement combative, et ceci peut être parce qu'elle n'a pas été affectée par les défaites passées du mouvement ouvrier. Or ce phénomène n'est pas propre à la région de Caen. Ces derniers temps, des luttes en province (Besançon, Le Mans) ont mis en évidence le caractère général de ce renouvellement de la classe ouvrière par l'apport de jeunes ruraux.

Du fait de ses origines et de son manque de traditions ouvrières, ce jeune prolétariat n'est pas déformé par les pratiques bureaucratiques. Il est donc possible que de ces secteurs surgiront des militants à la recherche d'organisations adaptées aux combats qu'il faut entreprendre aujourd'hui. A ce titre, ils constitueront sans doute une force essentielle de contestation des bureaucraties syndicales.

L'explosion du 26 janvier comporte deux aspects. D'une part elle est l'expression du mécontentement et d'autre part elle comporte toutes les limites d'un

mouvement sans préparation et sans direction ouvrière. Les provocations policières n'ont pas manqué de pousser les travailleurs de la SAVIEM (et des usines telles SONERMEL, Radiotechnique, Jeager) à l'exaspération. Au lieu de se laisser abattre par la répression des CRS, les ouvriers ont riposté brutalement, courageusement aussi. Ce sont des véritables combats de rue qui se sont déroulés là-bas et c'était sans nul doute la seule voie que pouvaient choisir les travailleurs compte tenu de l'importante mobilisation de CRS qui menaçaient de les écraser. On dit que furent amenés à Caen les CRS de Lille, Rennes et Valenciennes. Ceci indique clairement la volonté délibérée du Préfet et des patrons de procéder à une répression brutale, pour l'exemple en quelque sorte, afin de désamorcer toutes velléités de lutte pour l'avenir. La riposte ouvrière doit d'ailleurs être rapprochée des manifestations du Mans et des manifestations paysannes qui ont pu servir d'exemples.

Il est à noter ici que si les directions syndicales ne cherchent pas les moyens de parvenir à des actions généralisées, par contre, lorsque les luttes prennent une certaine ampleur, on voit apparaître la tendance à la généralisation ; cela était le cas, pour la Rhodiacéta qui a donné lieu à une lutte menée à l'échelle d'une branche d'industrie. Cela s'est vérifié à Besançon où les travailleurs de la Rhodia ont reçu l'appui des travailleurs d'autres usines et du mouvement étudiant. Cela s'est encore vérifié au Mans où tous les salariés se sont jetés dans la bataille. A Caen, de manières diverses, trois usines ont été touchées par la lutte qui a débuté chez SAVIEM et les mineurs de la région se sont joints aux manifestants. Dans certains cas, les étudiants ont non seulement apporté leur soutien actif, mais ils se sont trouvés à la tête des combats.

Mais la question qui est posée est celle des perspectives d'un tel combat. Celui-ci en effet ne s'intègre pas dans une offensive ouvrière généralisée.

Un autre aspect des limites de ce mouvement, c'est le rôle des organisations syndicales : elles n'étaient pas prêtes à se battre et y furent poussées, au cours du meeting qui a précédé la manifestation et les combats. Les discours étaient constamment interrompus par des travailleurs exigeant qu'on se rende à la Préfecture en cortège et la tête de la manifestation était sérieusement encadrée par un service d'ordre syndical contraint d'avancer. A la Préfecture, le service d'ordre, avec l'intention de ne faire que passer, devait continuer son chemin tandis que le cortège, lui, s'arrêtait. Et ce fut le début de la charge des CRS. Le service d'ordre dut revenir sur ses pas, et c'est contraint qu'il s'est jeté dans la mêlée.

Enfin, ce qui apparaît nettement, c'est que l'ensemble de cette mobilisation n'a pas été coordonnée, que la résistance aux agressions policières n'a pas été organisée. En un mot, c'est le manque d'une direction qui s'est, une fois de plus, fait sentir. Mais ceci ne concerne pas seulement le cadre local ; à l'échelle nationale, aucun bureau confédéral n'a appelé au soutien actif des grévistes de Caen et aujourd'hui il faut, avec de faibles moyens, développer de gros efforts pour que se dessine un mouvement de solidarité en faveur des victimes de la répression dont certaines sont jetées en prison.

La démoralisation risque de toucher les travailleurs de Caen. Mais ce ne sera qu'un phénomène passager car s'ils n'ont pas obtenu gain de cause, le sentiment est assez répandu parmi eux qu'ils ont remporté une victoire physique sur les forces de répression. Ce seul fait limitera probablement les conséquences démoralisatrices d'une absence de victoire. Aujourd'hui, d'autres assauts ne peuvent être envisagés que dans la mesure où sera entrepris un réel effort d'organisation de ces nouvelles couches ouvrières et ceci quelles que soient les déformations bureaucratiques des organisations syndicales existantes.

Antoine VALLON.

Nos lecteurs écrivent...

A côté des injures traditionnelles sur la « collaboration de classes » et l'« intégration », il y a un essai d'étude objective sur la C.F.D.T., à laquelle les trotskystes ne nous avaient guère habitués jusqu'alors.

Je pense cependant que :

1) Vous accordez trop d'importance au rapprochement entre C.F.D.T. et F.G.D.S. Notre organisation a toujours su sauvegarder son indépendance vis-à-vis des gouvernements, des partis, des Eglises (articles premiers de nos statuts) ; il ne faut donc pas attendre des liens de type « léninistes » entre tel ou tel parti de notre centrale, même si, actuellement, il y a entre C.F.D.T. et F.G.D.S. une convergence indéniable dans la conception de la démocratie et du socialisme.

2) J'admets bien volontiers votre critique concernant l'imprécision de notre doctrine économique ; « le syndicalisme chrétien, comme le dit G. Lefranc, n'est pas né d'un effort systématique de réalisation d'une doctrine sociale : il est né de la vie même ». Il ne faut tout de même pas parler d'un manque de perspectives politiques. La nationalisation des banques et des secteurs-clés de l'économie n'est pour nous une fin en soi, mais s'inscrit dans la perspective d'un renversement total du régime capitaliste, condamné comme un régime d'exploitation de l'homme par l'homme.

Dans cette marche au socialisme, tout n'est pas prévu ; mais, reconnaissez-le, les divergences entre marxistes sont très grandes en ce domaine. Nous n'avons pas (comme vous, semble-t-il), de « critères » de la vérité ; mais notre recherche, surtout pragmatique dans le passé, ne me semble pas dépourvue d'esprit vraiment scientifique.

3) Vous pensez, contrairement à d'autres trotskystes qui mettent dirigeants, militants et adhérents dans le même panier (groupe Lambert), que la politique nationale du syndicat ne reflète pas les sentiments de la base. Cela est possible, bien que je ne l'aie pas ressenti personnellement. Il me semble cependant que l'imprécision même de notre doctrine (que je déplore), a écarté de notre centrale la déviation dogmatique ; un syndicat où il est permis de tout dire (et de tout croire ; je suis athée) ne devient pas aussi facilement bureaucratique. Et puis, grâce au ciel, aucun parti n'a réussi jusqu'à présent à nous prendre en main. Nos décisions ne dépendent que de nous.

H. G. (Dijon).

Notre réponse

Citons le passage incriminé par notre lecteur et qu'il considère comme relevant des injures traditionnelles :

« Sur le plan théorique, sa direction — celle de la C.F.D.T., n.d.l.r. — aboutit à des conclusions qui, dans une société de transition au socialisme auraient leur sens mais qui, dans la société capitaliste, conduisent à l'engluement dans la collaboration de classes et l'intégration. »

Disons tout de suite que nous ne changerons pas un mot à ce passage que nous ne considérons évidemment pas comme injurieux ; la collaboration des classes et l'intégration ne sont pas affaire de morale mais de politique et ce n'est pas en fonction de quelque critère de moralité que nous les repoussons mais en fonction des intérêts du mouvement ouvrier.

Lorsque nous affirmons que les discussions au sein de la C.F.D.T. se déroulent en marge de tous les critères scientifiques (nous ne disons pas critères de la vérité), nous nous basons sur les faits et les déclarations des membres les plus éminents de cette centrale. D'une part on se dit pour l'ouverture d'une perspective socialiste et d'autre part on trouve des points de convergence avec l'orientation de Mitterrand et de la F.G.D.S. Le leader de la F.G.D.S. déclare vouloir amender la Constitution gaulliste ; il déclare également qu'il envisagerait volontiers « certaines dénationalisations » afin de faciliter une relance économique en « réintroduisant certaines entreprises dans le circuit du profit » (profit privé étant sous-entendu). Nous ne voyons pas le rapport qui peut exister entre la politique de M. Mitterrand et l'orientation socialiste de la C.F.D.T., orientation qui comporte entre autre chose la nationalisation des secteurs décisifs de l'économie.

Mais nous reconnaissons que les choses sont moins claires que nous les présentons ; Descamps et bien d'autres parlent indifféremment de planification et de programmation. Il y a pour le moins une ambiguïté dans le choix des expressions ; s'agit-il de proposer une programmation des investissements en fonction des profits privés escomptés ou bien une planification de la production en fonction des besoins des travailleurs ? Et il vient des autres questions : s'agit-il de laisser les directions

ouvrières désigner des délégués éclairés pour les envoyer auprès des organismes d'élaboration du « plan » capitaliste, ou bien, au contraire, s'agit-il de mobiliser les masses en vue d'instaurer un contrôle ouvrier sur la production et l'embauche, pour la réalisation d'un plan élaboré dans le cadre d'une économie dont les secteurs-clés sont nationalisés ?

Ce sont des problèmes qui méritent réflexion ; mais nous savons par expérience qu'il ne faut pas croire les hommes sur ce qu'ils disent mais sur ce qu'ils font. C'est bien pourquoi nous pensons que les confrontations les plus fructueuses auront lieu dans le cours des luttes.

D'un correspondant des P.T.T.

L'administration des postes est aux petits soins pour ses employés : elle leur offre en fin d'année des étrennes. Mais ce qui est plus intéressant, c'est que ces étrennes, sous forme de colis, sont... hiérarchisées. Cette attitude est passablement provocatrice et humiliante ; aussi les employés du service d'acheminement du 7^e arrondissement de Paris ont-ils refusé de participer à cette comédie qui consiste à leur faire l'aumône. A cette occasion, ils ont diffusé un tract dont voici le texte :

Nous avions cru à un certain moment, veuillez nous en excuser, que les P.T.T. ne faisaient qu'une seule grande famille. Or, nous avons cruellement constaté qu'il y existait une différence de classes, comportant des droits et des privilèges.

Hier même on disait à l'un d'entre nous : « Mon vieux, tu as l'air d'oublier que vous êtes (les Manuts) la plus basse classe dans les P.T.T. ». Nous en sommes restés éccœurés. Nous savions qu'il existait des grades suivant les degrés d'instruction et non pas d'intelligence comme voudraient le faire croire certains. Nous savions aussi que la paye était proportionnelle à ces grades sans toutefois dire que le travail le soit aussi, mais qu'il y ait des classes, jamais.

Quand va-t-on supprimer les mots préposés, agents, contrôleurs, etc... par d'autres mots plus justes tels que : serfs, manants, chevaliers, barons et comtes.

Tout au long de l'année dans le travail, nous avons cru que nous jouions tous le rôle des doigts d'une main. Mais à l'approche des fêtes, les étrennes et autres compensations font que le pouce et l'index se trouvent, à leur point de vue, plus utiles que le petit doigt et qu'ils le montrent en se donnant quelques privilèges. Nul n'ignore que dans le mot privilège se cache le mot injustice.

Nous ne voudrions pas entamer une diatribe pour quelques colis et autres étrennes minables, mais, tout de même, de qui se moque-t-on ?

Pourquoi nous donner un os alors qu'il n'y a plus un pouce de viande dessus ? Messieurs, mettez-le dans votre pot-au-feu. Peut-être le rendra-t-il plus gras ? Cela nous étonnerait fort.

En ce qui nous concerne, nous n'avons que faire de telles aumônes. Nous sommes des hommes avant toutes choses, avec notre dignité, ce qui nous amène à constater, encore une fois, que la hiérarchie se veut jusqu'au partage des étrennes faites à l'ensemble du personnel. D'où notre refus de nous prêter à une telle mascarade. Nous préférons l'oubli à ces procédés humiliants.

LES PREPOSES ACHÈMÈMENT.

Notre correspondant nous signale que l'auteur de ce tract est l'une des victimes de l'administration des P. et T. Pour être titularisé, il a dû venir travailler à Paris et laisser en province sa femme et ses enfants. Son salaire : de l'ordre de 650 F par mois. Comme bien d'autres travailleurs de cette administration, il devra trimer dans les pires conditions tant du point de vue de l'hygiène que de celui des cadences de tri, sous le contrôle de cadres que notre correspondant qualifie de véritables gardes-chiourme. Sur son salaire, il devra prélever le montant d'un loyer exorbitant à Paris et envoyer ce qui reste à sa famille qu'il ne reverra qu'au bout de quelques années. On comprend alors le caractère révoltant de l'attitude de l'administration qui fait l'aumône hiérarchisée à ses employés au lieu de leur fournir soit le logement, soit une augmentation substantielle de leur salaire.